



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 10 décembre 2025

sous la Présidence de Monsieur Patrick DU BOIS, Président

Préavis 25-2025 Budget de l'année 2026

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 25-2025 du 22 octobre 2025,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2026 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	184'995'500.00
- Total des revenus	CHF	<u>175'981'000.00</u>
- Excédent de charges	CHF	<u><u>9'014'500.00</u></u>

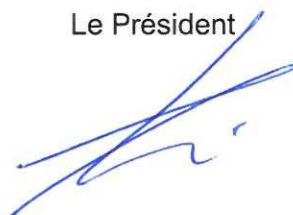
après :

- Amortissements	CHF	9'210'000.00
- Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	1'544'000.00
- Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-2'232'200.00

2. d'approuver le crédit d'investissement complémentaire
d'équipement et de modernisation des réseaux des
Services Industriels CHF 1'000'000.00
3. d'approuver le budget 2026 de la Commission Intercommunale de la STEP
de Lausanne (CISTEP)

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le Président



Patrick DU BOIS



La Secrétaire



Francine MEDANA

Pully, le 10 décembre 2025